

La politique de l'alimentation en Île-de-France

Le cadre de la politique publique de l'alimentation : le programme national de l'alimentation

Afin d'assurer l'accès de tous à une alimentation sûre et de qualité, la loi de modernisation agricole du 27 juillet 2010 a fixé le cadre général de la politique publique de l'alimentation. Déclinée de manière opérationnelle dans le Programme national pour l'alimentation (PNA), cette politique interministérielle prévoit des actions menées au niveau départemental, régional ou national, visant à :

- Faciliter l'accès de tous à une bonne alimentation
- Développer une offre alimentaire de qualité
- Améliorer la connaissance et l'information sur la variété, la saisonnalité, la qualité et l'origine des produits...
- Valoriser notre modèle agricole, alimentaire et culinaire

Un ensemble de 85 actions sont ainsi prévues, telles que le développement des circuits courts, l'éducation et l'information sur le goût, le renforcement de l'aide alimentaire pour les populations démunies ou la mise en place de contrats d'engagement entre l'Etat et les entreprises en vue d'améliorer la qualité des produits alimentaires.

La DRIAAF, lieu d'échange et de construction de la politique régionale en matière d'alimentation

En Île-de-France, il s'agit de construire et d'ancrer cette politique dans nos territoires. La direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRIAAF) la porte et l'adapte aux spécificités régionales. Un premier travail d'état des lieux de la situation régionale, partagé avec les partenaires, a ainsi permis d'identifier **les enjeux prioritaires** suivants pour l'Île-de-France :

-Développer le lien entre le territoire et l'alimentation : module « du champ à l'assiette » sur la filière blé-farine-pain et bientôt sur les fruits et légumes, projets visant à rapprocher l'offre et la demande en produits de proximité et/ou issus de l'agriculture biologique, valorisation des métiers de l'alimentation...

-Promouvoir l'éducation alimentaire pour les jeunes : opération « un fruit pour la récré »...

-Favoriser l'innovation dans l'offre alimentaire : soutien aux projets d'amélioration de la qualité des produits alimentaires, encouragement des nouveaux circuits de commercialisation...

-Réduire l'injustice alimentaire et soutenir les actions en faveur des plus démunis : conception d'un jeu de société positionnant l'alimentation comme lien social (« le grand jeu de l'alimentation »), actions en faveur de la sécurité sanitaire de l'aide alimentaire...

-Améliorer l'offre alimentaire en restauration collective : formation et sensibilisation des professionnels de la restauration collective (action « plaisir à la cantine »), information des convives, élaboration de partenariats entre les filières régionales et les restaurants...

Pour mettre en œuvre le PNA en Île-de-France, la DRIAAF fédère les divers partenaires (autres ministères et collectivités territoriales, associations, professionnels, écoles...), réunis entre autres lors des **comités régionaux de l'alimentation** (CRALIM) annuels, lieux d'échange et de construction des priorités régionales en matière d'alimentation.

Un fonctionnement par appel à projets

Afin de valoriser et d'accompagner des initiatives régionales émergentes ou en cours de réalisation, qui s'inscriraient dans le cadre régional de la politique publique de l'alimentation, la DRIAAF et la direction générale de l'alimentation lancent un appel à projets que vous pourrez retrouver sur le site Internet :

http://www.driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=170